



SERVICE CIVIQUE FICHE MISSION - ACTION CULTURELLE

STRUCTURE D'ACCUEIL

**L'Archipel, Scène nationale de Perpignan
Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC)**

INTITULÉ DE LA MISSION

Action culturelle Arts de la scène.

OBJECTIF DE LA MISSION

Les missions seront essentiellement réalisées pour le pôle Action culturelle de l'Archipel. Le service civique s'inscrira dans le projet global de la Scène nationale visant l'accès à la culture pour tous.

Il s'agira de :

- apporter un soutien à la programmation et à la réalisation logistiques des actions culturelles
- accompagner la mise en place des actions d'éducation artistique et culturelle

INTÉRÊT POUR LE VOLONTAIRE

Nous sommes convaincus que réaliser un service civique dans une Scène nationale apporte à la fois un enrichissement personnel et une valorisation professionnelle car le volontaire contribuera à :

- sensibiliser les publics aux arts du spectacle vivant,
- rapprocher l'offre culturelle des habitants,
- porter à connaissance les actions de l'Archipel.

Le ou la volontaire sera amené à aller à la rencontre des publics. Il permettra de créer et de faciliter les liens entre les artistes et les habitants du territoire urbain, péri-urbain, et plus largement des villages situés en zone rurale. Il sera également amené à organiser et suivre des ateliers d'éducation culturelle et artistique avec nos partenaires, et à destination de jeunes publics, de praticiens amateurs et/ou publics éloignés et empêchés.

INTÉRÊT POUR LA STRUCTURE

L'accueil d'une personne en service civique est une opportunité pour poursuivre l'action de transmission des savoir-faire de L'Archipel.

- Partager et faire partager les valeurs de notre structure culturelle,

- Contribuer à faire connaître et valoriser nos actions et le projet artistique,
- Faciliter les liens entre les artistes et les habitants,
- Contribuer au renouvellement des publics et prioritairement des publics jeunes.

L'Archipel pourra s'enrichir des idées complémentaires ou nouvelles qu'un jeune peut apporter.

INTÉRÊT POUR LA SOCIÉTÉ ET LES PUBLICS

En étroite collaboration avec l'équipe Action Culturelle et l'équipe Communication, le volontaire découvrira les missions d'une scène nationale pour aider à produire et diffuser des créations artistiques et faire vivre un projet culturel territorial. Son implication lui permettra de comprendre et faire comprendre le caractère essentiel de la culture comme outil de développement individuel et de cohésion sociale. En participant à cette dynamique, l'arrivée d'un jeune tissera des liens intergénérationnels, en accompagnant les rencontres artistiques.

ACTIVITÉS DÉTAILLÉES

Rapprocher l'offre culturelle des habitants et diversifier celle-ci par un volet de créations et de pratiques artistiques pluridisciplinaires, adaptées au public adulte/familial/jeune public.

Dans un second temps, il s'agit de soutenir et d'accompagner le développement d'actions innovantes en écho à la programmation artistique (Théâtre, Cirque, Danse, Musiques d'Aujourd'hui, Musique classique, Musiques actuelles, Jeune Public).

- Le ou la volontaire concourra à créer du lien entre la structure culturelle et les habitants (rendre l'offre culturelle accessible pour tous, notamment en milieu rural, rechercher de nouveaux publics).
- Il ou elle aidera à l'organisation des rencontres avec le public.
- Il ou elle pourra également être associé.e à l'équipe professionnelle pour organiser des ateliers d'éducation culturelle et artistique avec nos partenaires, et à destination de jeunes publics et/ou publics éloignés et empêchés.
- Il ou elle participera à la communication des événements, notamment via les réseaux sociaux, l'affichage et la distribution de flyers, avec la chargée de communication.
- Il ou elle contribuera à la collecte de données utiles pour la rédaction des bilans.

CALENDRIER

- Début de la mission à partir du 15 septembre 2025
- Durée : 8 mois

LIEU DE LA MISSION

- Perpignan, théâtre de l'Archipel

MODALITES CONCRETES D'EXERCICE DU TUTORAT ET D'ACCOMPAGNEMENT

Interlocuteurs et tuteurs du volontaire durant sa mission

Armelle Pommet

Articulation avec les acteurs en place

Le volontaire sera mis en lien avec l'ensemble de la structure culturelle, des partenaires et acteurs culturels locaux.

Conditions et moyens de volontariat

Le volontaire aura à sa disposition un bureau avec un poste informatique.

Déplacements envisagés

Interventions sur le terrain en fonction des projets (véhicule de service)

Bagage préalable dont doit éventuellement disposer le volontaire

Connaissance des logiciels de bureautique

Utilisation des outils de marketing digital

Informations complémentaires

Renseignements

Armelle POMMET, Responsable Action Culturelle

a.pommet@theatredelarchipel.org / 06 72 02 86 78

www.theatredelarchipel.org